

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 20 Pathologies générale et spéciale 1 | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PAMI2B20SF | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | CASF2200 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 5 C | Volume horaire | 54 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Arnaud VERROKEN (verrokena@helha.be) Annick NEIRINCK (neirincka@helha.be) Céline DERUDDER (derudderc@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 50 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement couvre les connaissances fondamentales nécessaires à la compréhension des pathologies en chirurgie générale, orthopédique et traumatologique, des prise en charge en salle d'opération et dans les soins associés à ces disciplines. Elle vise à préparer les étudiant·e·s à l'analyse clinique, à la prise de décision et à la collaboration interdisciplinaire, en lien direct avec les situations rencontrées en milieu obstétrical et périnatal.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

Acquis d'apprentissage visés

Énoncer et comprendre les éléments théoriques et pratiques relatifs à la chirurgie générale, orthopédique, traumatologique et surveillances en salle d'opération ainsi qu'aux soins associés à ces disciplines.

Décrire les mécanismes physiopathologiques fondamentaux impliqués dans les principales pathologies abordées.

Identifier les signes cliniques et les complications potentielles en lien avec la pratique obstétricale et périnatale.

Analysier une situation clinique en mobilisant les connaissances acquises pour contribuer à la prise de décision et à la planification des soins adaptés.

Expliquer les principes et les enjeux de la collaboration interdisciplinaire en contexte chirurgical et obstétrical, en identifiant les rôles, responsabilités et spécificités des différents professionnels impliqués., en intégrant les spécificités des soins chirurgicaux dans le parcours de la femme enceinte ou en post-partum y compris en soins en salle d'opération .

Adopter une démarche réflexive face aux situations pathologiques, en tenant compte des enjeux de sécurité, de prévention et de qualité des soins.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|-------------|--|------------|
| PAMI2B20SFA | Pathologies chirurgicales, orthopédie et traumatologie | 24 h / 2 C |
| PAMI2B20SFB | Soins en salle d'opération et stérilisation | 12 h / 1 C |
| PAMI2B20SFC | Raisonnement clinique associé à la chirurgie | 18 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|-------------|--|----|
| PAMI2B20SFA | Pathologies chirurgicales, orthopédie et traumatologie | 20 |
| PAMI2B20SFB | Soins en salle d'opération et stérilisation | 10 |
| PAMI2B20SFC | Raisonnement clinique associé à la chirurgie | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une ou des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

L'unité de pathologie générale s'inscrit dans une progression pédagogique visant à permettre à l'étudiant·e de comprendre les mécanismes fondamentaux des pathologies, afin de les appliquer dans des contextes cliniques spécifiques, notamment en chirurgie orthopédique et traumatologique. Cette unité favorise une approche intégrée, où la compréhension des mécanismes pathologiques soutient l'analyse des situations cliniques, la planification des soins et la prise en charge chirurgicale. Elle prépare ainsi l'étudiant·e à relier théorie et pratique, et à collaborer

efficacement au sein de l'équipe chirurgicale.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pathologies chirurgicales, orthopédie et traumatologie | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 15_PAMI2B20SFA | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | CASF2201 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 24 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Arnaud VERROKEN (verrokena@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le cours de pathologies chirurgicales, orthopédie et traumatologie précise les connaissances de base nécessaires dans ces différentes disciplines tout en adaptant les matières vues au profil "sage-femme".

Cette activité apporte aux étudiants les savoirs spécifiques au contexte de l'anesthésie, de la chirurgie courante, d'orthopédie, traumatologie. Le soignant assure des interventions autonomes, collabore aux activités médicales en vue de préparer le client à l'intervention chirurgicale, à en assurer la surveillance post opératoire et à préparer le retour à domicile ou en institution.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présent dans la situation du patient.
 - Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
 - Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
 - Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale
-

A partir d'une situation courante (cas cliniques de chirurgie de la vésicule, chirurgie de la paroi, de la prostate, orthopédie, traumatologie et patient porteur d'un ulcère de jambe)

Argumenter les adaptations de la préparation pré opératoire à mettre en place au vu des antécédents, traitements et intervention chirurgicale planifiée

Argumenter les soins et la surveillance des complications (DI/RC) au vu des antécédents, de la procédure opératoire, des traitements prescrits et des signes présentés par le patient

Adapter l'information pré opératoire à donner à ce patient et/ou son entourage

Adapter l'information post opératoire à donner à ce patient et/ou son entourage en vue des soins, surveillances et préparation de la sortie

--

En fonction du type d'anesthésie et de l'intervention planifiée, justifier les examens pré opératoires

Expliquer l'impact des antécédents sur la préparation pré opératoire

Expliquer l'impact des antécédents sur la surveillance post opératoire

Faire des liens entre les indices présents chez le patient (antécédents, traitement en cours) et les suspicions de complications médicales

Pour les risques de complications, choisir les interventions de surveillance adaptées à la situation du patient

Expliquer les informations indispensables en vue de la sortie du client

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les parties médicales sont assurées par Dr Bokoko, Dr Nijs, Dr Da Rocha Velho Oliveira De Sousa et Mr Verroken

Pathologie orthopédique

L'examen orthopédique du nouveau-né

- Examen des membres
- Examen clinique des hanches
- Examens du rachis et de la tête
- Les traumatismes du nouveau-né

La femme enceinte

- L'arthrose
- L'hyperlordose
- L'antélysthésie
- La scoliose
- Le syndrome du canal carpien de la grossesse

Pathologie chirurgie (et anesthésie)

Bilan pré-op : prémédication: familles de médicaments, le risque opératoire

Compréhension du per opératoire : installation, types d'anesthésie

Post-op : risques de complications

Les Urgences abdominales aigües

- La péritonite
- L'occlusion

Pathologie de la paroi abdominale antérieure

- La hernie
- L'éventration
- L'éviscération

Pathologie intestinale

- Appendicite aigüe

La lithiasis biliaire

- La lithiasis vésiculaire

· La lithiasis obstructive des voies biliaires

(Chirurgie de la prostate)

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

cours magistraux en ce qui concerne les cours d'anesthésie, de chirurgie générale, orthopédique et traumatologique.

analyse et réflexion à partir de cas clinique - travail de groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions réponses à la demande l'étudiant.

Questions types formulées en cours.

Sources et références

"Lerat Orthopédie" de la faculté Lyon sud. Le syllabus est disponible en bibliothèque. Le site internet est un site "open source" présentant des PPT multiples abordant les grandes pathologies orthopédiques et traumatologiques.

Bibliographie présentée dans le support PPT sur connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les PPT sont à disposition des étudiants sur la plateforme Connected

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1 Examen écrit sur les parties médicales (types de questions possibles: questions ouvertes, questions semi-ouvertes, QCM, QRM). La partie orthopédique et traumatologique ne sera pas évaluée. Les 2 crédits (20 pts /50) sont donc représentés par le reste des pathologies chirurgicales

Si non réussi au Q1 : examen écrit sur les parties médicales au Q3 (modalité identique)

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (pathologies médicales d'une part, pathologies chirurgicales d'autre part)

Exception :

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des parties composant l'AA, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'AA (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie de l'AA).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Soins en salle d'opération et stérilisation | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 15_PAMI2B20SFB | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | CASF2202 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 12 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Annick NEIRINCK (neirincka@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Préparation des étudiantes au stage de Soins au Quartier opératoire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de ce cours, l'étudiante sage-femme sera capable de :

Comprendre l'organisation et les règles du bloc opératoire

Identifier les zones, les rôles des professionnels et les protocoles d'hygiène.

Expliquer les principes de l'asepsie et de la sécurité en salle d'opération.

Préparer un-e patient-e pour une intervention

Proposer les vérifications préopératoires.

Collaborer efficacement avec le gynécologue et l'anesthésiste.

Décrire l'installation de la patiente et à la mise en place du matériel (plaques de bistouri, éther, etc.).

Appliquer les techniques de soins en environnement stérile

Réaliser un lavage chirurgical des mains.

Participer à la mise en place des champs opératoires et des badigeons.

Respecter les procédures de comptage du matériel (compresses, instruments).

Connaître les principes de stérilisation du matériel médical

Décrire les différentes méthodes de stérilisation.

Participer à la traçabilité du matériel utilisé.

Respecter les normes de qualité et de sécurité.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Terminologie des principaux termes gynécologiques

Rôles auprès de l'anesthésiste et du gynécologue pour la préparation de la patiente

Surveillance peropératoire et gestion des drogues d'urgence

Surveillance postopératoire en salle de réveil et lors du retour en chambre

Apprentissage des installations, des badigeons et des produits
Mise en place de la plaque du bistouri électrique et de l'électrode
Comptage des compresses
Lecture de la pochette de fils
Stérilisation
Petite boîte de chirurgie

--
L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

cours théoriques théoriques : notions de base (terminologie, rôles, protocoles).
Pratique encadrée : Réaliser les gestes sous supervision (préparation, comptage, stérilisation).
Simulation : en atelier ou sur mannequins avant la pratique réelle intégrant une participation active,

Dispositifs d'aide à la réussite

Participation active en classe, référence aux situations rencontrées et aux notions vues dans d'autres cours comme anesthésiologie ou hygiène hospitalière,..

Disponibilité de l'enseignant

Sources et références

Diffusées lors des cours , sources intégrées aux notes de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports diffusés sur connected , PP - photo - vidéo

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen Ecrit au Q1.

si non réussi au Q1 : examen écrit au Q3 (modalité identique)

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Raisonnement clinique associé à la chirurgie | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 15_PAMI2B20SFC | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | CASF2203 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 18 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Céline DERUDDER (derudderc@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le raisonnement clinique fait partie intégrante du référentiel de compétences de l'étudiante sage-femme.

Cette activité d'apprentissage donnera les bases théoriques nécessaires afin de développer une réflexivité adéquate face à une situation clinique chirurgicale en gynécologie / obstétrique (ex: césarienne, hysterectomie,...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Famille de situation: soins généraux aux adultes

Situations finales du référentiel de compétences : « L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire appareillé, conscient ou non dans une situation instable et/ou nécessitant des précautions additionnelles ».

•Compétence 1 = S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
Capacités: 1.Participer au développement de ses apprentissages
3. Développer son identité professionnelle

•Compétence 2 = Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
Capacités: 1 . Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
2. Pratiquer une démarche éthique

•Compétence 3= Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative
Capacités: 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
2.Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
3.Participer à la démarche qualité

•Compétence 4= Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.
Capacités: 1.Rechercher les informations à partir des sources de données
2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
4.Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

• Compétence 8= Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

Capacités: 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue d'améliorer sur base les données probantes
2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Les acquis d'apprentissages minimaux de cette AA sont:

- L'étudiante doit être capable de planifier une prise en charge complète sur base d'un cas clinique en respectant les principes de sécurité et en interprétant les paramètres présentés.

- De décrire une plaie et d'expliquer les items.

- D'expliquer la prise en charge ERAS.

- D'expliquer et d'interpréter la prise en charge pré et post opératoire y compris les examens cliniques et paracliniques.

- D'expliquer les risques post opératoires selon la collecte des données et le type d'intervention et d'anesthésie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction
2. Les plaies (observation/définition) /Exercices description
3. Les soins aseptiques
4. Les Soins infirmiers en pré-per et post opératoire
5. Les drainages (e learning)
6. La césarienne (pré/per/post op) cas clinique intégrateur

Démarches d'apprentissage

Investissement professeur/étudiants : échanges

Cours magistral participatif

Utilisation d'outils pédagogiques : wiki, classes inversées, lecture d'articles.

Andragonie

Analyse de situations cliniques

E learning

Dispositifs d'aide à la réussite

Rendez-vous possibles

Enseignante disponible

Exercice sur connected

Sources et références

Citation des sources et bibliographie intégrées au power-point

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les PowerPoints ne constituent en aucun cas le contenu exhaustif du cours. Ils doivent être complétés par les propres prises de notes ainsi que par la correction des exercices réalisés en classe ou à domicile.

L'évaluation ne portera pas exclusivement sur ces supports, mais bien sur l'ensemble des notions vues au cours, incluant l'exposé magistral de l'enseignant (donc la prise de note) , les schémas explicatifs, ainsi que les préparations demandées à domicile ou en classe.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit pouvant comprendre:

Questions ouvertes
Vraix /faux à argumenter
QCM/QRM
Cas clinique

Si les acquis d'apprentissages décrits ci dessus dans le point "Objectifs et Acquis d'apprentissages" ne sont pas atteints lors de l'examen , la note finale de l'examen sera en insuffisance (4/20).

L'examen sera corrigé selon une grille de maitrise et de non maitrise , pas de pondération par questions.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).